

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 76 (1949)
Heft: 8

Artikel: Les échos du mois : un premier... 1er avril !
Autor: Rms.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226939>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les échos du mois

Un premier... 1^{er} avril!

C'était le 1^{er} avril 1921!

Jusque-là les journaux qui, dans l'esprit des gens passaient pour infaillibles, ne s'étaient jamais hasardés à faire une farce à leurs lecteurs.

C'est qu'à cette époque bienheureuse, on disait encore : « C'est écrit dans la Feuille (La Julie), donc c'est vrai...! »

Alors pas de blague, hein!

C'était compter sans un confrère, feu M. Henri Croisier, revenu de Russie et qui, sous des airs solennels, savait mieux que personne dissimuler un pince-sans-rire étourdissant...

— Quoi, vous ne faites pas de farces, un premier avril? s'étonnait-il... pas de poisson?...

— Pensez donc, entre gens bien pensant!

— Allons, pour une fois, tenez, j'en veux faire une de farce...

— Et notre amusant confrère de rédiger un « papier » ayant pour titre : UNE DECOUVERTE SENSATIONNELLE, et pour sous-titre : LAUSANNE, CENTRE DE L'INDUSTRIE DU CUIVRE...

Pour un mois d'avril, c'en était un et de taille! Comme on n'y était pas accoutumé, il obtint un succès sans précédent... mais voilà, ceux qui s'étaient laissés prendre sourirent jaune...

Ce sensationnel article, nous l'avons retrouvé! Il tient quatre colonnes ou presque de la Feuille d'Avis... Mais il était si amusant et si bien fait que nous ne résistons pas à l'envie de le résumer pour nos lecteurs.

Sous le prétexte de lever le voile sur un secret, notre confrère commençait par mettre... le cuivre à la bouche de ses lecteurs et surtout de ceux qui se piquaient de constituer les « milieux » officiels et financiers de notre ville...

Puis il écrivait :

Voici la vérité :

On a découvert dans la vallée du Flon, un peu en amont du Moulin Creux, des gisements de cuivre d'une richesse telle qu'exploités rationnellement, ils deviendraient une source de revenu susceptible non seulement de combler les déficits des budgets communal et cantonal (heureusement les nôtres sont bénéficiaires) mais encore de restaurer définitivement la fortune publique...

Il poursuivait sous ce sous-titre : COMMENT FURENT DECOUVERTS LES GISEMENTS :

Pour une fois, c'est de Berne que la lumière nous est venue. (Rien n'a changé!) En septembre dernier, les derniers des Mohicans de la S.S.S. occupés à la récapitulation des contingentements de guerre, ne furent pas peu étonnés de constater que, pour la région de Lausanne, les sorties de cuivre présentaient sur les entrées une plus-value de 22 tonnes... Une enquête fut ordonnée.

Cette enquête — toujours selon l'auteur pince-sans-rire — amena la découverte du pot-au-cuivre.

Un nommé A. Ugonin, ancien fondeur, établi rue du Vallon 28, à Lausanne, et qui s'était depuis retiré à Préverenges où il avait acheté une propriété de feu le syndic Milliquet, fut amené à s'expliquer. Il avoua non sans réticences avoir découvert dans le vallon du Flon des gisements de cuivre facilement traitables et de s'en être servi en secret pendant la guerre.

... Comme les actes reprochés à Ugonin ne constituaient pas un délit aux termes de la loi vaudoise, on ne lui en tint pas rigueur, mais l'affaire était ébruitée. Ceci se passait au début de janvier 1921.

M. Henry Croisier, pour corser son article, publiait à l'appui de cette nouvelle à sensation, une série d'interviews et d'opinions émanant de pseudo-savants lausannois... notamment ceux de M. R. Hallmann, professeur de minéralogie, qui concluait à la richesse en oxyde de cuivre de la molasse verte lausannoise et à la présence de pyrites cuivreuses au Vallon. De M. le professeur Baud-Ward, professeur de sidérurgie à l'École d'ingénieurs de Lausanne, qui estimait, sur la foi des échantillons fournis et traités en laboratoire, que ces pyrites cuivreuses étaient de bon aloi et d'un rendement lucratif (poids 18,75), dureté 2,85, assouplissable à l'électrolyse, rendement 800 à 1000 kilos de cuivre brut par tonne de minerai. M. le Dr G. Valnaire, qui découvrit des gisements d'arsenic à Salanfe, et dont l'opinion venait encore renforcer celles de ses confrères.

Enfin, M. Henry Croisier, toujours pince-sans-rire, écrivait sous le titre : CHEZ M. UGONIN :

Je le trouve chez lui en train de repiquer ses salades. La première impression est reposante. L'homme n'a rien d'un alchimiste. On reconnaît en lui l'ouvrier dans la cinquantaine, ventripotent et pépère, ses sourcils embroussaillés dénotant un caractère opiniâtre, l'œil est vif, le regard perçant comme une vrille.

— Ah ! Ah ! vous venez encore troubler ma quiétude ?

— Vous admettez que le sujet en vaut la peine. Il n'est pas donné à tout le monde d'être l'homme du jour. Quelle « tuile pour Lausanne » !

— Parlons-en, puisqu'elle faillit me conduire au Bois-Mermet...

— Donneriez-vous aux lecteurs de *La Feuille d'Avis* la genèse de cette sensationnelle « affaire » ?

— Pourquoi pas, puisque c'est un pur hasard qui me mit sur la piste !

— Vous êtes trop modeste ! Dites au moins secondé par une intelligence d'élite...

— C'est trop ! c'est trop !

Puis, après une pause, Ugonin se met à raconter comment il s'est installé à Lausanne en 1897 et spécialisé dans les alliages et la fonte.

Or, un jour d'hiver, c'était au début de 1915, comme j'avais allumé un feu de coke pour dégeler de la terre et la débarrasser de ses impuretés, qu'elle ne fut pas ma surprise en constatant qu'elle émettait des vapeurs brûlant à l'air avec une flamme verte, cette flamme caractéristique qui n'appartient qu'au cuivre. Cette réaction me frappa et je me mis à examiner la terre et la lavai, et je me décidai de la traiter comme jadis à Grenoble nous traitions les minerais. Les résultats dépassèrent mes espérances : j'avais découvert des gisements de cuivre à rendement lucratif.

Charité bien ordonnée commence par soi-même. Je possédais le secret. Il s'agissait de le garder pour moi, quitte plus tard de le divulguer pour le bien de la communauté.

Je construisis deux fours. Aidé de ma femme et de mon fils, je traitai le minerai que nous amenions de nuit. A Berne; on parle de 22 tonnes. Je ne sais pas si le chiffre est exact. En tous cas, il répond à mes calculs. On m'accuse de m'être enrichi au détriment de l'Etat, c'est faux : j'ai donné à nos savants une leçon qui a bien son prix !

Enfin, sous le titre SUR LES LIEUX : LE ROYAUME DU CUIVRE, l'auteur de ce Premier... 1^{er} avril qui connut un succès sans précédent, poursuivait :

Montez jusqu'à la Sallaz. Prenez le sentier à votre gauche, il vous amènera sur le petit pont qui traverse le Flon au-dessus du Moulin Creux.

Devant vous, un arbre portant l'inscription « *Chasse interdite* », remontez le sentier à votre droite jusqu'aux cascades. Le sentier tourne alors brusquement à gauche : C'est là ! Un banc vous invite à vous asseoir. Faites-le, vous êtes devant le Flon qui coule à vos pieds et semble avoir rongé la rive tant est brusque la solution de continuité.

Il y a là une excavation qui forme un barrage de terre élevé intentionnellement sans doute et qui semble défendre contre l'envahissement des eaux la montagne qui, à cet endroit, est fortement entamée.

Vous êtes dans le royaume du cuivre découvert et exploité par M. Ugonin.

Et très malicieusement, M. Henry Croisier concluait : à l'adresse DE MILIEUX FINANCIERS...

On se représente aisément les répercussions étourdissantes devant la nouvelle dans les milieux officiels et financiers. Au Château, à l'Hôtel de Ville comme à la Bourse, on ne parle plus que de cuivre. Jamais les cotes ne furent consultées avec autant d'empressement.

Au sujet de l'exploitation que l'on voudrait commencer le plus tôt possible, une entente semblait vouloir s'établir entre les pouvoirs cantonaux et communaux lausannois, mais comme cinq au moins des communes adjacentes ont élevé des prétentions au sujet de leurs territoires, une commission de huit membres a été désignée en vue de la conclusion d'un accord qui satisfasse et les exigences de la loi et les appétits des intéressés.

La Bourse, elle, ne chôme pas, les valeurs suisses, même les plus dépréciées, se sont consolidées automatiquement. On parle d'un consortium à constituer, lequel offrirait 100 millions pour une cession de vingt ans.

Ce serait peut-être une solution. Les établissements financiers les plus importants de Suisse y seraient représentés. Tous auraient d'ailleurs émis le vœu de transférer leur siège principal à Lausanne.

Mais ce qu'on ne dit pas, c'est l'allègement des charges qui en résulterait pour le contribuable que nous sommes tous...

Sans commentaire et inutile de dire ce que ce premier... 1^{er} avril suscita de coups de téléphone, de marches et de démarches pour aller soupeser... les enrichissants lingots de cuivre.

rms.

Vous verrez mieux, c'est certain, en consultant CLAUDE, l'opticien de la rue Neuve 8, LAUSANNE